

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 15

Artikel: Le feuilleton : Berthe Bernard : nouvelle vaudoise inédite : (suite)
Autor: Héritier, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216348>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE FEUILLETON



BERTHE BERNARD

Nouvelle vaudoise inédite.

(Suite.)

Le substitut dut revenir assez souvent chez Berthe Bernard pour élucider certaines affaires. Il avait pris en mains la succession de son camarade, ne voulant pas qu'un agent d'affaires indiscret mit son nez et sa plume dans le passé de l'avocat. Lors de ses visites, après le temps donné aux explications nécessaires, l'entretien se prolongeait d'ordinaire et roulait exclusivement sur Jules. Il y avait chez Berthe un besoin étrange de reconstituer la vie tout entière de son mari, de connaître tout ce qui avait précédé son mariage, d'apprendre les détails de l'enfance et de la première jeunesse, les farces d'écolier et les équipées d'étudiant. Et qui pouvait mieux que Georges Vaudroz la renseigner sur une vie qu'il avait pour ainsi dire vécue à demi.

Quand les deux camarades se séparaient pour un temps, pendant les vacances, ou, plus tard, pendant quelques semestres d'études complémentaires que l'un passa à Léna et l'autre à Göttingen, ils s'écrivaient. Berthe demanda à voir les lettres de Jules : le substitut fit un triage et lui remit un petit paquet. Berthe lut ces lettres avidement. Elle y fit des découvertes. Les deux étudiants se racontaient leurs petites affaires de cœur, les idylles de la vingtième année.

Certes, elle savait bien que son mari l'avait ardemment aimée : n'importe ! elle eut un petit mouvement de jalousie rétrospective, comme le jour où Vaudroz lui avait parlé des dettes du défunt. Peut-être se demanda-t-elle par quelle prérogative les hommes pouvaient en agir ainsi sans rien perdre de leurs facultés aimantes pour l'heure où l'amour sérieux les conduisait devant l'officier d'état civil — le *pétabossov*, comme disait tante Lavanchy. Mais, ce fut tout. Elle se ressaisit très vite, n'en tira aucune conséquence pour elle-même et n'y vit aucun prétexte à la liberté qu'elle serait en droit de revendiquer, si le désir lui venait jamais de disposer de son avenir. Cependant, en présence de Georges Vaudroz, elle ne put s'empêcher d'y faire allusion. Pour la première fois, elle plaisanta.

— Je sais où allaient les fleurs, dit-elle. Il y a une grosse lacune dans vos lettres, mon cher Vaudroz. Par bonheur, celles que vous adressiez à Jules m'ont permis de la combler.

Le substitut, en faisant un choix, avait en effet retiré certain nombre de missives un peu indiscrettes, mais il n'avait pas pensé à trier ses propres réponses qui, selon l'expression de Berthe, comblaient une lacune. Il se troubla, voulut expliquer, balbutia, perdit un peu le fil de son discours. Mais la jeune veuve sourit, avec un geste de généreuse indulgence. Elle comprenait. Jules, d'ailleurs, n'avait pas besoin de défense... Cependant, une seconde après cette assurance, elle ajouta d'un ton mélancolique :

— Ainsi, il est donc vrai : on peut aimer plusieurs fois ?

— Oh ! madame, comment osez-vous comparer ces folies de jeunesse au sentiment que Jules éprouvait pour vous, sa femme ?

— Et pourquoi pas ?

— Ce ne sont que des bagatelles sans importance.

— Qu'en savez-vous ?

— Il ne me cachait rien... Il vous avait vue, parlait de vous avec enthousiasme, et il ne fut content que le jour où je pus vous voir moi-même et lui donner mon avis. Je n'avais pas l'honneur de vous connaître... Et ce fut un dimanche, sur le quai, de Clarens à Montreux... Vous aviez une robe de foulard rose...

— Je l'ai encore ! je me souviens !

— Et un large chapeau de dentelles blanches.

Georges Vaudroz s'exaltait à ce souvenir, en des termes tels qu'on devinait l'impression faite sur lui-

même par la beauté de la jeune fille ainsi rencontrée, par une de ces admirables après-midi que Montreux et le Léman sont seuls à offrir aux flâneurs. Il revoyait le paysage. Il le décrivait, même, entraîné par ses propres souvenirs.

Sur l'eau, les yachts, les péniches, les canots-auto-motiles, les grandes barques aux voiles en oreilles, les chaloupes filant sous le vent, les yoles, fines et sveltes — avec, parfois, à la barre, une jeune femme, une jeune fille. Et, tout cela passait, allait, venait et donnait une vie joyeuse à l'eau qui n'en garde ni souvenir, ni trace. Les cygnes, nonchalants et hautains, nageaient vers le bord et plongeaient, queue en l'air, à la recherche d'une pâture, ou bien, col allongé, en un geste de serpent habile, le bec rouge rasant la voguelette, ils happaient la friandise offerte par les babies, qui applaudissaient de leurs frêles menottes. Au-dessus des têtes, les mouettes, en des vols affolés, criardes, étranges, traçaient dans le ciel des crochets, des plongeurs, des angles brusques, toutes les fantaisies d'oiseaux déraisonnables, et gobaient, au passage, les bouchées de brioche lancées par de jeunes misses vêtues de blanc. Il se rappelait tout cela et aussi la promenade interminable au bras de Jules Bernard, les cent pas aller et retour, si souvent répétés pour voir, à chaque tour, l'apparition rose et le chapeau de dentelles blanches.

La jeune femme écoutait ces reminiscences d'une heure délicate ; elle écoutait, uniquement occupée de Jules, sans s'apercevoir de l'importance prise tout à coup dans ces récits par le causeur qui, tout en parlant de son ami, ne pouvait moins faire que de parler aussi de lui-même.

(A suivre.)

G. HÉRITIER.

RÉPONSE

M. Maxime Raymond, archiviste cantonal, veut bien nous adresser les lignes suivantes en réponse à la question posée dans notre dernier numéro :

« La justice collongère est, dans le Jura bernois, en Alsace et en Bourgogne, la justice rendue par les tenanciers d'un domaine seigneurial, ou plus exactement par les prud'hommes sous la présidence d'un représentant du seigneur. Elle a, dans le pays de Vaud, son équivalent dans les cours de justice seigneuriales. La collonge est une portion de domaine seigneurial affermé à un perpétuel, dans des conditions qui, chez nous, n'ont pas encore été clairement définies. »



ASSOCIATION DES VAUDOISES

14 avril.

On rappelle que toutes les Vaudoises, membres isolées ou membres de sections, sont cordialement invitées à participer à la manifestation du 14 avril, à Lausanne, qui comprendra un cortège dès le monument Davel au Casino de Montbenon, suivi d'un thé servi par les Vaudoises (entrée 20 centimes), avec des rondes enfantines. Le soir, il y aura, toujours au Casino de Montbenon, une représentation théâtrale et musicale. Au Casino, seront exposées les maquettes pour le monument que Lausanne élèvera à ses soldats morts pour la Patrie au cours de la grande mobilisation.

Les Vaudoises disposées à prêter leur concours à la manifestation du 14 avril (service du thé) sont priées de bien vouloir s'annoncer auprès de Mlle M. Nicodet, avenue de Rumine, 2, ou de Mme Chatelan, chemin des Clochetons, 17, Lausanne.

La prochaine répétition du Chœur des Vaudoises (Section de Lausanne) est fixée au lundi 11 avril à 8 h. 15, salle 6.

DE LA DIFFICULTÉ QU'ON ÉPROUVE A RECTIFIER LES IDÉES FAUSSES

(Petite scène vécue.)

Dans un magasin d'étoffes de la rue Haldimand, une Vaudoise authentique, membre de l'Association, choisit des étoffes. Le mot : Vaudois, lui fait dresser la tête. Imaginez son indignation lorsqu'elle entend la vendeuse, avec un accent qui n'a rien de commun avec l'accent vaudois, vanter comme « pur vaudois », une affreuse, une horrible étoffe de coton à rayures vertes et blanches, bonne tout au plus à garnir un comptoir, sur la place de la Riponne, le 14 avril !

— Voilà ce que l'on emploie pour le pur costume vaudois...

— Jamais de la vie ! proteste la Vaudoise. Le vert et le blanc n'ont jamais été les couleurs du costume vaudois. Ceci est affreux. La jupe doit être de cotonne, de laine ou de soie de couleur, mais jamais à raies vertes et blanches.

— C'est pour un costume d'été, murmure la cliente fort embarrassée.

Mais la vendeuse s'entête, appuyée par le patron du magasin, qui a l'air de trouver mauvaise l'intervention de la Vaudoise :

— Ça, c'est pour le vrai costume vaudois ; les étoffes sombres, c'est pour les vieilles dames.

Une amie suggère timidement :

— Tu pourrais faire une jupe blanche et la garnir de rubans verts...

La Vaudoise proteste encore plus fort, mais devant l'obstination et le mécontentement des marchands de calicot, elle se retire majestueusement.

Elle voudrait bien savoir comment s'est terminée l'histoire ; la cliente ou la marchande voudrait-elle la renseigner ?

Vaudoises, mes sœurs, combien nous avons encore à faire pour répandre le costume vaudois authentique, pour lutter contre le mauvais goût, contre les rayures vertes de cantine, contre les jupes blanches à rubans verts si malencontreusement lancées par la Fête des Vignerons de 1889.

Un financier fait une proposition à l'un de ses clients :

— Croyez-moi, vous devriez souscrire aux charbons d'Hyères ?...

— Pour n'avoir plus de braise demain. Merci !...

Les bons métiers. — A l'école enfantine :

— Voyons, mes petits, que voulez-vous faire quand vous serez grands ?

Les réponses arrivent les unes après les autres, et celle de Toto est certainement la plus originale :

— Moi, je veux être *chômeur*.

— Pourquoi ? demande la maîtresse stupéfaite.

— Parce que mon grand frère il « tire » 8 fr. par jour et fume tout le temps des « sèches » !

Authentique.

LES SPECTACLES

GRAND THÉÂTRE. — *Le Major Davel*. — Demain dimanche 10 avril, à 14 h. 15, dernière matinée ; à 20 h. 15, quinzième et dernière de ce somptueux spectacle.

ROYAL BIOGRAPH. — Cette semaine, *Maciste en voyage*, drame d'aventures en cinq actes ; *Une brute*, comédie dramatique en deux actes, interprétée par MM. André Nox et Jean Signoret ; *Fatty Shériff !* ; *Le foot-ball et le foot-ball rugby*, troisième série sportive présentée par l'École de Joinville ; enfin *La finale de la plus belle femme de Suisse* et *Le Biograph-Journal* avec ses actualités mondiales.

PHOTOGRAPHIE ARTISTIQUE PHOTO-PALACE - LAUSANNE 1, Rue Pichard Rue Pichard,

Vermouth NOBLÉSSE DÉLICIEUSE GOURMANDISE

SE BOIT GLACE G. 162 L.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT. J. MONNET, édité resp. Lausanne. — Imp. Pache-Varidel & Bron.